



FACTURE

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT

www.flauraud.fr
FLAURAUD FIGEAC +33 (0)5 65 34 77 33
AURILIS GROUP SAS Siège social :
14 RUE PIERRE BOULANGER - 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2 - FRANCE
N° TVA FR 93321774150
Tél accueil : +33 (0)4 73 420 410 Email compta : compta.clients@flauraud.fr
Emails commerce : relationcommerciale@flauraud.fr litige.retour@flauraud.fr

ADRESSE DE LIVRAISON

BEFFARA ROMAIN

46100 CAMBURAT

Chef de secteur : MARCOULY FRANCOIS (tél :)
Devise : EUR

Veuillez adresser vos règlements à : AURILIS GROUP SAS - Service Comptabilité - 1 B

N° ligne	Référence	Désignation
	Livraison : 24	COMPTANT FIGEAC 46100 CAMBURAT
		BL 18164186 du 19/09/2024
		Commande VBQC 1376186 1 (MARAN)
1	3517C	CLE COMBINEE POLIE MIROIR 17 MM 7612206040563
2	3516	CLE COMBINEE POLIE MIROIR 16 MM 7612206040556
3	FH1069	FILTRE A HUILE MGA POUR FIAT REN 3329581291728

FLAURAUD

19 SEP. 2024

PAYE LE

BEFFARA

1

46100

A0000000031010
VISA

LE 19/09/24 A 16:28:08

AURILIS GROUP

46100

FIGEAC

2528655

30002

32177415000270

#####4151

5FC184625EF4966F

001 000007 32

C @

NO AUTO: 310512

MONTANT:

20,18 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

Montant	Taux
Net H.T.	TVA

3,80	3,80	20,00
3,25	3,25	20,00
9,77	9,77	20,00
	16,82	

Cumul par BL

Toutes les marques utilisées sur ce document ne le sont qu'à titre de référence pour indiquer la destination des produits conformément à l'article L.713-6B du code de la propriété intellectuelle.

CONDITIONS DE REGLEMENT		
Carte bancaire	19/09/2024	20,18

Nos coordonnées bancaires

LCL

IBAN : FR64 3000 2022 2700 0006 0021 M67

BIC : CRLYFRPP

	TVA 20,00 %	TOTAL EUR
Base HT	16,82	16,82
Montant TVA	3,36	3,36
Total TTC	20,18	20,18
A déduire		0,00
Net à payer		20,18

A joindre à votre règlement

Montant TTC : 20,18 EUR

Date d'échéance : 19/09/2024

Tiers payeur : 24_N

N° de facture : 44149953

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même en cas de retour ou d'envoi effectué franco de port. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès, écrit d'AURILIS GROUP SAS. Tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard d'AURILIS GROUP SAS, d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros, montant fixé par décret, pour frais de recouvrement (Art. L441-6, I-al. 12 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, AURILIS GROUP SAS peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Conformément à l'article 1229 du Code civil, le client devra payer un montant égal à 5% du montant H.T. de la facture au titre de la clause pénale en cas de non-paiement 15 jours après avoir été mis en demeure de payer. Il est expressément stipulé que le transfert de la propriété des marchandises susvisées ne s'opère qu'au paiement intégral de ces dernières (Art. L624-16 du Code de commerce). En cas de litige, les tribunaux de Clermont-Ferrand sont seuls compétents.

CONDITIONS DE REGLEMENT : Pénalités dues en cas de retard de paiement : taux de refinancement de la BCE + 10 points. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction. Aucun escompte n'est prévu pour règlement anticipé.

AURILIS GROUP SAS - Capital 7 538 392 Euros - Code APE 4531Z - SIREN 321 774 150 - RCS Clermont-Fd